

Programme d'Inclusion et d'accessibilité à la pratique sportive 15 juin 2023

1- Description générale du programme

L'Association de Soccer Mineur de LaSalle est un club sportif créé en 1986 qui compte 1300 membres, certifié licence provinciale par Soccer Canada. L'association offre une pratique du soccer estivale comme hivernale à des jeunes dès quatre ans jusqu'à l'âge adulte. De plus, le club organise depuis bientôt 15 ans dans camps de soccer durant tout l'été adressés aux jeunes de 6 à 13 ans de LaSalle et ses environs.

L'un de nos objectifs majeurs est de devenir un club réellement inclusif et nous luttons contre toutes les formes de discrimination. En effet, nous tenons à n'écarter aucun jeune de la pratique et nous nous adaptons constamment à la demande en proposant une offre sportive à tous les jeunes en fonction de leurs envies et de leurs possibilités. Pour ce faire, depuis plusieurs années, nous développons des actions pour permettre à un plus grand nombre de pratiquer le soccer, sans limitation de genre, d'orientation sexuelle, d'origine ethnique et depuis quelques années de limitation fonctionnelle ou de condition sociale.

En effet, le programme d'inclusion par la pratique sportive imaginé depuis plusieurs années et devenu réalité durant l'été 2021 grâce au soutien financier la ville de LaSalle dans le cadre de sa « Politique de l'enfant », à nos partenaires privés tels que la Caisse Desjardins de LaSalle dans le cadre du « fonds d'aide de développement du milieu » et bien sûr à notre conseil d'administration sensibilisé à la richesse de la diversité et à nos éducatrices et éducateurs formé.es à l'intégration des minorités.

Ce programme d'inclusion par la pratique sportive s'adresse aux enfants les plus vulnérables, qu'ils soient issus de familles défavorisées, récemment immigrées ou qu'ils souffrent de déficits mentaux ou présentent des limitations physiques car il vise à rendre la pratique sportive accessible au plus grand nombre, au-delà de la barrière de la langue, des limites physiques ou intellectuelles, du genre, de la condition sociale ou de l'origine ethnoculturelle etc.

Nous sommes également conscient.es que le taux de pauvreté de l'arrondissement de LaSalle est considéré comme l'un des plus importants de l'île de Montréal et, à notre niveau, nous souhaitons réduire considérablement les inégalités pour rendre la pratique du soccer accessible à tous.ets. Aussi, grâce au soutien financier de nos partenaires publics et privés, nous proposons des tarifs très avantageux aux familles les plus vulnérables.



2- Volet 1 : Inclusion de tous.tes les jeunes aux camps d'été

Durant les 8 semaines d'été, les jeunes intègrent les camps et pratiquent en inclusion totale dans un groupe de jeunes où sont véhiculées les valeurs du sport (la tolérance, le respect, le partage, l'honneur, le courage etc.) afin de rompre l'isolement mais pas seulement car une activité sportive régulière contribue au bon développement physique et intellectuel, limite les risques d'obésité infantile, favorise l'autonomie et la sociabilisation, développe les compétences émotionnelles interpersonnelles et intrapersonnelles, améliore l'estime et la confiance en soi etc.

a- Inclusion de jeunes issus de familles vulnérables et/ou nouvellement immigrées

Parce que la condition sociale d'un enfant ne doit pas constituer un frein à la pratique, nous avons développé, ces trois dernières années, un programme pour donner la même chance à tous.tes et permettre aux jeunes issus des familles les plus démunies de pratiquer le soccer sur 8 semaines durant 8 heures par jour en payant une cotisation symbolique de 20\$ à 40\$ par semaine en fonction des revenus et de la constitution des familles (au lieu des 200\$ demandés habituellement).

Les objectifs du programme sont, d'une part, d'offrir à ces jeunes, la possibilité de passer l'été sur le terrain de soccer avec leurs camarades en les intégrant à nos camps réguliers et d'autre part, de permettre aux parents de poursuivre leur activité professionnelle l'esprit tranquille en sachant leurs enfants en sécurité à pratiquer leur passion.

Nous travaillons avec la Commission scolaire Marguerite Bourgeoys via les intervenant.es communautaires des établissements scolaires de LaSalle pour proposer un plus grand nombre de familles les semaines d'activité réservées aux jeunes issus de familles défavorisées.

En 2022, nous avons offert aux familles défavorisées 200 semaines d'activité. Nous projetons pour la saison estivale 2023, de proposer 250 semaines d'activité si les fonds récoltés pour ce programme le permettent.

b- Inclusion des jeunes présentant une limitation fonctionnelle

Le programme d'inclusion par le sport vise à proposer également aux enfants de 5 à 13 ans présentant une limitation fonctionnelle de pratiquer une activité sportive adaptée à leurs besoins et encadrée par des éducateurs formés et sensibilisés au sujet de l'inclusion par le sport.

Durant les 8 semaines d'été, nous proposerons à une quinzaine de jeunes par semaine de participer à nos camps afin de pratiquer principalement le soccer mais également d'autres activités comme la piscine ou le badminton, pour un total de 120 semaines d'activité... Ces jeunes intégreront un groupe régulier en inclusion totale et sous la responsabilité durant toute la journée





d'un accompagnateur formé pour répondre à leurs besoins spéciaux. La pratique sportive sera encadrée par des éducateurs de soccer sensibilisés au handicap et ayant suivi une formation AlterGo pour l'accueil de jeunes présentant une limitation fonctionnelle. Les éducateurs proposeront aux jeunes un programme sportif adapté à leurs possibilités et à leurs envies.

Le programme d'inclusion par la pratique sportive s'adresse aux jeunes présentant des limitations fonctionnelles comme la déficience intellectuelle, une difficulté à la marche ou un trouble du spectre de l'autisme etc. car il vise à rendre la pratique sportive accessible au plus grand nombre. Nous proposons nos camps d'été à des jeunes présentant une limitation fonctionnelle en capacité de vivre collectivement et d'intégrer un camp de soccer ordinaire, tout en bénéficiant d'un accompagnement adapté pour répondre aux besoins spécifiques de chacun.e.

Nous travaillons avec les services du CLSC LaSalle et du CIUSSS ainsi qu'avec la Corporation Espoir et le Groupement pour la Trisomie 21. Les camps sont proposés à toutes les familles par différents réseaux de communication, certaines familles s'inscrivent spontanément via notre site internet car notre programme commence à être reconnu et d'autres sont orientées par les travailleurs sociaux qui font le lien entre la famille et le club LaSalle Soccer.

L'intérêt de ce programme est de permettre à chaque jeune d'occuper son été en pratiquant son sport favori comme les autres enfants ne présentant aucune limitation en inclusion totale dans un groupe où sont véhiculées les valeurs du sport dont le partage et la solidarité !

3- Volet 2 : Inclusion de tous.tes les jeunes à nos activités régulières

Parce que l'inclusion et la lutte contre les discriminations et les inégalités sociales ne doivent pas se limiter à la période estivale, nous avons développé des actions complémentaires pour offrir à ces jeunes sportif.ves de pratiquer le soccer durant toute l'année en saisons hivernale et estivale, en pratique récréatives ou compétitives selon leur choix et leur potentiel.

Nous proposons différentes activités durant l'année :

- Des journées de découverte du sport adapté proposées sous forme de différents ateliers d'initiation au soccer mais également d'activités amusantes comme les jeux de précision ou autres activités sportives. Le matériel utilisé est adapté à l'âge et aux possibilités motrices des participant.es et le traditionnel ballon de soccer peut être substitué par un ballon de soccer en mousse...
- Inclusion à nos programmes d'été et d'hiver des jeunes présentant des limitations fonctionnelles en offrant un encadrement formé et totalement dédié aux jeunes dont la pathologie le nécessite. Nous récoltons des subventions pour couvrir les dépenses supplémentaires en encadrement et proposer des tarifs préférentiels aux familles défavorisées afin de permettre à nos jeunes athlètes avec ou sans handicap de continuer de pratiquer régulièrement leur sport favori, tout comme les autres jeunes de leur âge.

